

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE ÉTAT/ANR 2021-2025



Le contrat d'objectifs et de performance (COP) intervient dans un moment particulier.

La crise liée au Covid-19 rappelle l'importance de la recherche et des attentes qu'elle suscite dans la société. La question de l'intégrité scientifique et celle des relations entre sciences et société prennent une dimension primordiale.

La loi de programmation de la recherche pour les années 2021-2030 a un impact significatif sur l'activité de l'ANR avec des missions et des moyens renforcés.

Les axes de ce contrat ont été le fruit d'un travail collégial mené avec la participation de représentants de toutes les directions de l'ANR.



Le contrat d'objectifs et performance est consultable dans son intégralité sur notre RSE dans la rubrique Les publications.

DES AXES STRATÉGIQUES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

1

SOUTENIR LA RECHERCHE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Le rôle de l'agence ne se limite pas à l'apport de financements mais également à l'accompagnement, en partenariat, vers des phases de valorisation économique, clinique et plus largement vers la société, des résultats des projets soutenus.

FOCUS COMMUNICATION

• L'ANR renforcera la lisibilité et la visibilité de son action afin de consolider son image en définissant un plan de communication prévoyant une évolution de son identité visuelle.

2

RENFORCER LES PARTENARIATS AU NIVEAU NATIONAL

5 grandes catégories :

- opérateurs de recherche (organismes et universités) ;
- agences finançant de la recherche dans des domaines spécifiques et/ou appliqués ;
- institutions ayant besoin, dans l'accomplissement de leurs missions, de mobiliser la recherche (organisation et/ou gestion d'appels à projets, gestion des appels)
- collectivités territoriales ;
- établissements impliqués dans le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

FOCUS SIMPLIFICATION

• Apporter une vision synthétique des opportunités de financement pour les chercheurs avec le portail unique d'appels à projets

• Faciliter les démarches des laboratoires et des établissements.

• Mettre à disposition des chercheurs et gestionnaires de projets de nouveaux outils de collecte d'information plus simples avec une automatisation du traitement des données.

3

FAVORISER LES COOPÉRATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

L'action internationale de l'ANR vise à offrir un cadre pour renforcer et accompagner les collaborations des chercheurs au niveau européen comme au niveau international. Une période importante au cours de ce contrat d'objectifs sera la Présidence française de l'Union européenne avec notamment le soutien aux universités européennes.

4

PROMOUVOIR UNE CONDUITE RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

L'intégrité scientifique constitue un volet majeur d'une conduite responsable de la recherche, d'autres leviers et actions s'inscrivent également dans cette démarche globale :

- le renforcement de la qualité des processus mis en œuvre par l'ANR ;
- la mise en œuvre de la Déclaration On Research Assessment (DORA) dans l'évaluation des projets
- la prise en compte de la dimension sexe et/ou genre dans les recherches ;
- le développement de la science ouverte ;
- la place de la recherche dans la société et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle;

5

RENFORCER LE SUIVI DES PROJETS ET L'ÉVALUATION EX-POST

L'ANR renforcera la diffusion des analyses qu'elle produit pour notamment contribuer à l'aide à la décision publique mais aussi pour alimenter la réflexion sur la programmation.

6

OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT AU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DES BÉNÉFICIAIRES

L'organisation mise en place au sein de l'ANR vise l'agilité et l'adaptabilité aux orientations des politiques publiques de recherche, dans le souci de la qualité du service pour ses utilisateurs.

Engagée dans une véritable démarche de dialogue avec ses publics et de développement d'une communication pédagogique, l'agence s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour simplifier les processus et alléger ainsi la charge de travail des chercheurs et gestionnaires de projets.

En interne, le développement des actions en faveur de la qualité de vie au travail sera un axe prioritaire du contrat.

LES OBJECTIFS PAR AXE

1

SOUTENIR LA RECHERCHE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

.....
Au service de toutes les communautés scientifiques

OBJECTIF 1 : Favoriser la créativité scientifique sur une base libre (« investigator-driven »)

OBJECTIF 2 : Renforcer, en partenariat, l'articulation entre recherche et innovation (dispositifs de maturation, soutien à la recherche partenariale)

OBJECTIF 3 : Développer les capacités de réactivité et de réponses spécifiques

2

RENFORCER LES PARTENARIATS AU NIVEAU NATIONAL

.....
Avec tous types de financeurs et d'acteurs de la recherche et de l'innovation

OBJECTIF 1 : Renforcer les partenariats avec les opérateurs de recherche

OBJECTIF 2 : Simplifier la recherche de financement en partenariat avec les autres agences de financement de la recherche

OBJECTIF 3 : Accompagner les institutions ayant des besoins de recherche

OBJECTIF 4 : Soutenir les projets avec les acteurs d'aide à l'innovation et l'entrepreneuriat

3

FAVORISER LES COOPÉRATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

.....
Pour contribuer au rayonnement de la recherche française

OBJECTIF 1 : Jouer un rôle actif auprès des autres agences de financement européennes et internationales

OBJECTIF 2 : Concentrer les moyens sur les coopérations stratégiques et accompagner les stratégies européennes et internationales des laboratoires et établissements

OBJECTIF 3 : Contribuer à renforcer la position des équipes françaises au niveau européen

4

PROMOUVOIR UNE CONDUITE RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

.....
Du laboratoire à l'ensemble de la société

OBJECTIF 1 : Poursuivre le renforcement de la qualité de la sélection

OBJECTIF 2 : Promouvoir une conduite opérationnelle responsable

OBJECTIF 3 : Mieux intégrer les objectifs du développement durable

OBJECTIF 4 : Développer le partage des résultats

OBJECTIF 5 : Promouvoir les recherches participatives

5

RENFORCER LE SUIVI DES PROJETS ET L'ÉVALUATION EX-POST

.....
Valoriser l'évaluation ex-post, au service de la science et de la société

OBJECTIF 1 : Mieux collecter les données

OBJECTIF 2 : Mieux analyser les données

OBJECTIF 3 : Des données au service de la recherche

6

OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT AU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DES BÉNÉFICIAIRES

.....
Être l'agence qui facilite l'accès aux financements

OBJECTIF 1 : Une organisation résiliente pour mieux servir les bénéficiaires

OBJECTIF 2 : Un fonctionnement efficace et fluide

OBJECTIF 3 : Adapter les compétences et les conditions de travail